MAIRIE
DE
G O U D E L I N
22290

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260128-AFR002-DE

REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL SYNDICAL DE L'AFR de GOUDELIN

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à 11 heures, le conseil syndical de l'Association Foncière Rurale de Goudelin, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain SEHAN.

Convoqués : Laurent LE FAUCHEUR, Gwénaël THOMAS, Michaël GAUVAIN, Marie-Christine MARTIN, Alain SEHAN, Rémi COTTIN, Pascal VINCENT, David PERROT, Pierre PHILIPPOT.
Absents : Laurent LE FAUCHEUR, Marie-Christine MARTIN, Pierre PHILIPPOT.
Secrétaire de séance : Gwénaël THOMAS

DELIBERATION N°20260128-002

Date de convocation : 14 janvier 2026

Objet : Affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 de la manière suivante :

- 002 - Résultat de fonctionnement reporté : **7 492.64 €**

Le Conseil,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 comme proposé ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Président,
Alain SEHAN